

PONCIFS ANTIMAURRASSIENS (II)

Nous avons quitté Patrice de Plunkett et sa critique laudative de l'édition « augmentée » du livre sur l'Action Française de François Huguenin au moment où nous approchions de la question religieuse, question à propos de laquelle nous pouvons mesurer combien le « politiquement correct » est, sur le plan intellectuel, un véritable tonneau des Danaïdes...

Écoutons-le, en effet, au début de la seconde partie de son second article :

« Il y a quatre ou cinq ans, je participais au jury d'un "concours de théologie" ouvert aux lycéens et étudiants de la banlieue ouest de la région parisienne. Les copies exprimaient beaucoup de tonus, mais l'une d'elles fit sursauter les jurés. Elle contenait ces mots : « *le grand écrivain catholique Charles Maurras...* »

Notons tout d'abord qu'il s'agit bien d'un lycéen de la banlieue ouest, et non du 9-3 (il ne faudrait tout de même pas exagérer !) : c'est-à-dire, on peut le regretter, mais c'est un fait important pour la suite de la psychanalyse plunkettienne, une « banlieue » où, « sociologiquement » parlant, bourgeoisie, catholicisme et culture générale ont encore quelque chance de se conjuguer pour le meilleur ...et pour le pire. Du reste, les copies ont « beaucoup de tonus » (sic). L'important, c'est le sursaut du jury (en fait de Plunkett soi-même : il est rare qu'un jury entier lise les copies...et surtout prenne le temps de « *sursauter* » : c'est plutôt réservé à l'oral, même dans la banlieue ouest). Or, le choc est certain : Maurras est traité par un pauvre jeune homme boutoné et fils de bourgeois-patrimonialement-d'AF de ... « *grand écrivain catholique* » ! Nous qui pensions que Mauriac, Claudel et peut-être Bernanos (pour les bien-pensants ?) avaient à jamais réalisé une OPA sur le titre !

Car le plus intéressant, c'est la suite, c'est-à-dire en fait l'origine, l'origine de ce « *sursaut* » tout sauf spontané, préparé, alimenté, prémédité par plusieurs décennies de bien-pensance, de repentance et d'aigreur démo-chrétiennes. Où on touche le fond non pas tant d'un malentendu que d'une lâcheté intellectuelle ...sans fond, comme le tonneau des Danaïdes précisément.

« Pendant plus des neuf dixièmes de son existence, poursuit en effet PdeP, Maurras a raisonné **hors** (souvent **au rebours**) du christianisme ; le Christ lui était **peu sympathique** et les évangiles **tout à fait étrangers**, c'est un fait public et établi, pas besoin de citer ici la visite du musée d'Athènes et "le venin du Magnificat". D'où le lycéen de la banlieue ouest tirait-il l'idée que Maurras était "catholique" ? Sa copie donnait l'impression qu'il n'avait pas lu cet auteur – lecture difficile, le style de Maurras ayant vieilli plus que celui d'autres écrivains 1900 [pensez-donc : il faut bien que le tableau soit complet !]. Le garçon se faisait plutôt l'écho de ce qu'il avait entendu en famille. Dans un certain milieu, Maurras fait partie des portraits d'ancêtres : *un élément du patrimoine.* »

Ah ! Si seulement PdeP avait encore en souvenir la carte du Tendre ! Il saurait que l'indifférence est ce qu'il y a de pire et qu'on ne saurait la confondre avec la haine : faire de la seconde une espèce de la première, quelle faute de raisonnement ! Comment peut-on raisonner « **hors (souvent au rebours) du christianisme** » « pendant plus des neuf dixièmes

de son existence » ? Maurras aurait dû choisir ! De fait, il n'a pas eu à choisir, pour la simple et unique raison qu'il ne fut jamais indifférent au christianisme et qu'en conséquence, jamais, il ne raisonna « hors du christianisme ». Du reste, notre sophiste démo-chrétien poursuit le contre-sens : « le Christ lui était peu sympathique et les évangiles tout à fait étrangers »... Pourquoi le Christ lui aurait-il été peu sympathique si les évangiles lui avaient été étrangers ? Lui qui avait reçu d'une mère pieuse une éducation religieuse soignée ? Lui qui n'ignorait rien de ce qu'un laïc catholique doit savoir de sa religion, à tel point qu'une de ses nouvelles les plus « sulfureuses », « La Bonne Mort », témoigne comme rarement d'une connaissance des affres qui peuvent agiter l'âme d'un adolescent catholique ? Non, ce n'est pas à Maurras de choisir, c'est à PdeP ! lui qui, s'affichant sur son blogue, comme journaliste catholique, peut se permettre de juger les questionnements, les douleurs, les combats, les révoltes d'un homme que les disgrâces endurcirent à l'âge où la vie s'ouvre à lui et qui toujours (suffisamment de textes sont aujourd'hui publiés pour que chacun puisse le savoir s'il le veut) évita le double écueil de l'indifférence et de la simonie. PdeP se contredit : « le venin du Magnificat » établit précisément que les évangiles ni le christianisme ne lui furent jamais étrangers. Pas plus lors de la visite du musée d'Athènes que durant celle de la National Gallery. Et surtout pas au moment (bref, du reste) d'un néo-paganisme auquel, contrairement à d'autres, il ne crut jamais et qui n'était que le nom provisoire de sa révolte. « Catholique » ? Maurras ne renia jamais son baptême, mais catholique du dehors « durant les 9/10 de son existence » : certainement ! Son honnêteté intellectuelle, et plus encore celle de son cœur lui interdisant d'approcher de sacrements à l'Origine sacrée desquels il ne pouvait plus apporter une foi pleine et entière. Ah ! si seulement il l'avait fait ! Certainement que ce mensonge aurait évité à l'AF sa condamnation. Mais Maurras y aurait certainement perdu son âme en perdant le respect de soi et des autres. Et cela, les lettres à l'abbé Penon le prouvent, Maurras ne l'a jamais voulu à aucun prix. Mais c'est dans Huguenin cité, c'est-à-dire choisi par PdeP qu'on trouve, en fait, l'origine de ce « sursaut » aussi ridicule qu'artificiel.

« *Par ailleurs, constate Huguenin (ceci aussi peut s'étendre à 2011), "le catholicisme d'un certain nombre de maurrassiens était en grande partie **formel**. Il était au fond l'expression d'un héritage, celui de la France, qu'il fallait défendre coûte que coûte. Mais il faisait partie d'un ensemble culturel, **plus que d'une foi profondément vécue**. En cela, d'ailleurs, ces catholiques-là n'étaient pas très différents de nombreux autres catholiques sociologiques de leur époque. La foi des uns et des autres n'a d'ailleurs pas toujours bien résisté après la vague des années 1960. [...] On peut aussi **s'interroger sur la profondeur de l'attachement d'une partie des catholiques d'Action française à l'Eglise comme corps du Christ** : la réponse ne peut être que plurielle, et nécessairement au cas par cas [merci pour leurs âmes !]. Il est en revanche avéré que *soutenir l'Eglise catholique et adhérer à ses dogmes ne suffit pas toujours pour agir en chrétien en politique...* »...Ou l'on retrouve le patrimoine...*

Il ne s'agit pas ici de disserter sur ce mépris post-conciliaire finalement très élitiste du catholicisme comme héritage « patrimonial » ...et « matrimonial » (le rôle des mères est souvent plus important dans la transmission des données de la foi qui incombe à tout parent catholique : quant à la foi elle-même, cela reste d'ordre personnel, comme le montre à l'envi l'exemple de Maurras). Non, mais de se demander ce que signifie : « *soutenir l'Eglise catholique et adhérer à ses dogmes ne suffit pas toujours pour agir en chrétien en politique...* », après, surtout, le terrible échec de la politique de Ralliement de Léon XIII, réactivé(e) (politique et ...échec) par Pie XI au prix d'une formidable injustice commise envers les catholiques de l'AF. Et on peut précisément se demander si les catholiques français n'auraient pas mieux réagi dans les années 60 si la condamnation de l'AF n'avait pas servi sur un plateau les ouailles françaises aux dérives séculaires, bien avant Vatican II : les

« expériences » en ce genre commencèrent dans les années 30 ! Du reste, qu'est-ce agir en chrétien en politique ? Pie XI voulut, par cléricalisme, dicter sa loi aux catholiques français : c'était mal connaître ce peuple viscéralement gallican. Il ne fit que les éloigner de l'influence spirituelle de l'Eglise.

Nous nous contenterons de critiquer ce qui nous semble le plus insupportable. C'est ce jugement des âmes (*Ne juge pas si tu ne veux pas être jugé*), et des âmes des morts. Qu'est-ce qui permet à Huguenin de déclarer que « *le catholicisme d'un certain nombre de maurrassiens était en grande partie formel* » ? Qu'est ce qui lui permet d'affirmer qu' « *il faisait partie d'un ensemble culturel, plus que d'une foi profondément vécue* » et de « *s'interroger sur la profondeur de l'attachement d'une partie des catholiques d'Action française à l'Eglise comme corps du Christ* » ? Et en quoi, du reste, mais c'est encore revenir au patrimonial, un catholicisme hérité serait-il moins sincère que celui d'un néo-converti, souvent plus bruyant, il est vrai ? Oui, c'est cette fausse opposition, elle-même en contradiction avec toute la tradition catholique, qui est insupportable puisqu'elle aboutit à un jugement qui est, en soi, un hybris et qui, parce qu'il est en soi un hybris, signe sa propre invalidité en avouant son illégitimité.

Mgr Penon, « *catholique, au sens libéral du terme* », comme il l'écrit à Maurras, mais dégagé de toute tentation démocrate-chrétienne grâce à l'influence de Maurras sans jamais devenir *maurrassien* (il ne crut jamais au retour de la monarchie), Mgr Penon, peut-être parce que, précisément, il n'était pas un démocrate-chrétien, mais se contentait d'être un saint homme, ne se permit jamais de juger les âmes, en tout cas pas celle des catholiques de l'AF ni celle, surtout, de Maurras ! Non, contrairement à Huguenin-PdeP, il se contentait d'éclairer les âmes de ses interlocuteurs sur leur propre sincérité. Et lorsque Maurras hésite, par scrupule religieux, à accepter de devenir le parrain d'une de ses nièces, le futur évêque de Pie X répond à son ancien élève :

« [...] j'ai grande envie de vous convertir ou plutôt de vous voir convertir. Car Dieu se réserve directement sans doute cette œuvre d'ailleurs à moitié faite. Vous finirez bien par vous trouver, au moment où vous y penserez le moins, sur le chemin de Damas. En attendant vous pouvez **sans scrupule** prendre l'engagement (qui constitue toute l'essence du parrainage) de faire élever, si un jour cette mission vous incombait par suite de l'éloignement de votre frère, votre chère filleule dans la foi catholique. **Vous êtes féroce­ment catholique au point de vue social**, avez-vous dit un jour à ma sœur qui n'a pas oublié cette profession sociale accompagnée d'un aveu d'agnosticisme. Il vous coûterait peu, le cas échéant, d'appliquer ce principe dans votre propre famille » (lettre du 3 mai 1899).

Ah ! nous y voilà ! « **féroce­ment catholique au point de vue social** », ou encore, comme il le dit autre part, « **catholique sur le plan sociologique** » : le gros mot (de fait synonyme ici de patrimonial) est lâché ! Mgr Penon n'était-il donc, lui aussi, qu'un catholique « *en grande partie formel* » ? C'est Gérard Leclerc qui, cet été, au camp Maxime Real del Sartre, dans une conférence lumineuse sur l'héritage culturel de l'AF, nous a donné l'éclairage le plus saisissant sur ce « *catholique au plan sociologique* », un éclairage permettant de dénoncer définitivement tous les contre sens, volontaires ou non. Car c'est justement en se disant « *catholique au plan sociologique* » après avoir perdu la foi que Maurras lui demeure toutefois aussi fidèle qu'il le peut à cette époque, puisque cette formule est la contestation la plus radicale qui soit de l'héritage comtiste, Comte pour lequel précisément, la sociologie devait remplacer le catholicisme. Contester la valeur sociologique de la foi catholique chez Maurras, en faire le préambule à une quelconque utilisation à des fins politiques, c'est tout

simplement ne rien comprendre à cette démarche de sincérité visant, chez Maurras agnostique, à conserver ce qu'il devait du catholicisme sans risquer d'éloigner jamais aucun de ses disciples de l'essentiel, la foi elle-même. Cette mission dont l'abbé Penon envisageait que Maurras pourrait être investi pour ses nièces, ne l'assuma-t-il pas, sur le plan politique et sociologique, auprès des Français ? On est loin du jugement des âmes effectué, en toute charité démocrate-chrétienne, par des néo-pharisiens !

Alors Maurras, « *grand écrivain catholique* » ? Non, certainement, puisque tel ne fut pas l'objet de son œuvre, à l'instar de celle d'un Claudel, d'un Mauriac ou d'un Bernanos... Puisque surtout, indépendamment du fait qu'il était agnostique, il n'eût jamais *fait profession* de sa foi. Du reste, cette expression indisposait profondément Bernanos. Mais suffisamment « catholique », tout de même, pour que certains de ses textes d'agnostique (*Corps glorieux, La Prière de la Fin*) fassent raisonner la corde de la foi (ô Saint Paul, pour lequel le jeune Maurras de 1896 qui se croit néopaïen a une pensée au port de Phalère). Surtout, suffisamment « catholique » pour qu'un saint homme juge qu'il peut, « **sans scrupule** », devenir le parrain de sa nièce... au nom de ce catholicisme « sociologique » qui est, en attendant, non pas *mieux*, non pas *plus*, mais *au-delà*, une protestation de l'âme contre les mensonges de la modernité.

Une modernité qui réduisit, précisément avec la complicité de ses clercs ...le catholicisme à la sociologie. Ou quand un certain catholicisme, ni « *patrimonial* » ni « *formel* », assura, à l'intérieur même de la société...et de l'Eglise, la victoire de Comte !

Axel Tisserand